



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES

Labelle

27 juin 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Labelle tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le vingt-sept juin deux-mille-dix-sept (27 juin 2017) à dix-neuf heures (19 h 00) à laquelle sont présents et forment quorum :

MM. Le conseiller Robert Bergeron
Le conseiller Patrice Charette
Le conseiller Michel Lefebvre
Le conseiller Gaétan Marier
Le conseiller Claude Nantel

Sous la présidence du maire, M. Gilbert Brassard. Aussi présente, Mme Claire Coulombe, secrétaire-trésorière et directrice générale.

Le siège numéro 2 est vacant.

La secrétaire-trésorière et directrice générale certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres du conseil le 20 juin 2017.

3. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par la secrétaire-trésorière, le maire déclare la séance ouverte. Il est 19 h 00.

4. **RÉS. 192.06.2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Robert Bergeron
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter l'ordre du jour suivant:

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
27 JUIN 2017
À 19 H 00**

ORDRE DU JOUR

1. Prière / Moment de réflexion
2. Présences
3. Ouverture de la séance
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Appels d'offres et contrats

5.1 Appel d'offres numéro 2017-05 relatif à des travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure du centre communautaire : Octroi de contrat;



6. Administration, finances et ressources humaines

- 6.1 Aide financière additionnelle au Comptoir d'entraide de Labelle;
- 6.2 Signature du protocole d'entente 2017 avec l'Association des propriétaires au Lac Joly;

7. Période de questions et réponses

8. Levée de la séance

Adoptée

5.1 RÉS. 193.06.2017 APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2017-05 RELATIF À DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE : OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 109.04.2017 mandatant la directrice générale à aller en appel d'offres pour la réalisation de travaux de rénovation de l'enveloppe extérieure du centre communautaire;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des deux (2) soumissions reçues et ouvertes le 26 juin dernier à 11 h, soient :

SOUSSIONNAIRE JOUR ET HEURE DE RÉCEPTION	TOTAL AVEC TAXES
Groupe Piché Construction inc. Le 26 juin à 10 h 40	656 819,38 \$
Construction Telmosse (2016) inc. Le 26 juin à 10 h 48	663 886,07 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte au dossier;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Claude Nantel
APPUYÉ par le conseiller Patrice Charette
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil municipal adjuge le contrat relatif à la réalisation de travaux de rénovations de l'enveloppe extérieure du centre communautaire à «Groupe Piché Construction inc.», le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 571 241,47\$, plus les taxes, le tout selon leur soumission datée du 26 juin 2017.

Que ces travaux soient réalisés conformément à l'appel d'offres numéro 2017-05 et aux documents de soumissions s'y rapportant, incluant les addendas numéros 1, 2 (devis et plans) et 3 (devis et plans).

Que la présente résolution tienne lieu de contrat entre les parties.

Que les sommes nécessaires à la réalisation de ce contrat soient prises à même le règlement d'emprunt numéro 2017-278.

Adoptée



6.1 RÉS. 194.06.2017 AIDE FINANCIÈRE ADDITIONNELLE AU COMPTOIR D'ENTRAIDE DE LABELLE

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution numéro 020.01.2017 autorisant, entre autres, le versement d'une aide financière de 5 000 \$ au Comptoir d'entraide;

CONSIDÉRANT QUE le Comptoir d'entraide fait face à des besoins plus importants cette année suite à une diminution de l'aide financière obtenue par Centraide;

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Michel Lefebvre
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accorder et de verser au Comptoir d'entraide de Labelle une aide supplémentaire de 1 500 \$ selon les mêmes conditions que celles mentionnées dans la résolution numéro 020.01.2017

Que les sommes nécessaires au paiement de cette dépense soient prises à même le fonds d'administration, poste budgétaire 02-701-90-970.

Adoptée

6.2 RÉS. 195.06.2017 SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE 2017 AVEC L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC JOLY

Il est PROPOSÉ par le conseiller Michel Lefebvre
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser le maire, monsieur Gilbert Brassard, et la directrice générale, madame Claire Coulombe, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Labelle, le protocole d'entente proposé entre l'Association des propriétaires riverains du lac Joly.

Que l'Association des propriétaires riverains du lac Joly s'engage à se conformer aux exigences de la politique 2008-28 relative à la reconnaissance et au soutien des organismes.

Adoptée

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET RÉPONSES

Aucun citoyen n'est présent.



8. RÉS. 196.06.2017 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est PROPOSÉ par le conseiller Gaétan Marier
APPUYÉ par le conseiller Claude Nantel
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que la séance extraordinaire soit levée et terminée. Il est 19 h 15.

Adoptée

_(original signé)_____

Gilbert Brassard
Maire

_(original signé)_____

Claire Coulombe
Secrétaire-trésorière et
directrice générale

Je, Gilbert Brassard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

_(original signé)_____

Gilbert Brassard
Maire